

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N° 7 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Edito :

Donnons de la place aux jeunes.
Quand on parle des jeunes, on dit qu'ils sont comme des personnes paresseuses, égoïstes sans motivation. Pourtant quand on sait les prendre, ils en surprennent plus d'un. On entend souvent ce cliché de la jeunesse qui ne s'intéresse à rien. Parfois, on les associe à violence, dégradation, nuisance mais est ce vraiment représentatif ?
Pourtant, c'est tout le potentiel d'une génération qui est régulièrement ignoré. Ils peuvent être si créatifs quand on sait mettre en avant leurs talents, ils grouillent d'idées et de dynamisme. Bien sûr, ils ont besoin de se retrouver en bande, c'est leur moyen à eux de s'identifier au travers de quelque chose, de s'affirmer dans ce changement d'âge qu'est l'adolescence; ne soyons donc pas surpris de ces petits rassemblement aux abris de bus ou dans le parc (faute d'endroit qui leur serait dédié). Ils parlent forts, provoquent quelquefois, mais sont aussi les premiers à rendre service, il suffit souvent d'une simple sollicitation, d'un simple échange. Ils ont beaucoup à nous apporter et nous avons beaucoup de choses à construire ensemble, donnons leur les moyens de s'exprimer et pourquoi pas par le biais de ce bulletin.

Nous savons que notre avenir sera construit par les plus jeunes, mettons les moyens qu'il faut pour qu'ils grandissent, s'épanouissent, étudient dans un environnement approprié.

Nous, l'équipe communale, travaillons à leur proposer un environnement adapté, peut être un équipement sportif, ainsi qu'un projet artistique d'envergure.

Je finirai par cette phrase entendue récemment qui disait : « mon dieu, mon enfant doit consulter, il ne pense qu'à jouer »...

Peut être devons nous consulter pour les laisser jouer ?

Chrystel Riondet, 1ère adjointe

Réunion publique sur les Ecoles

Faisant suite à une initiative municipale, la Communauté de Communes du Trièves organise un temps d'information et de débat sur les écoles :

« la situation aujourd'hui, les évolutions à venir, les projets pour demain »

Parents, communauté enseignante, contribuables ... vous êtes tous invités.

Le mardi 16 décembre à 19h30
Salle polyvalente du nouveau gymnase



Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous convions d'ores et déjà aux vœux de Monsieur le Maire et son conseil municipal le 17/01/2015 à 18h30 à la mairie.



Dates des prochaines Commissions Municipales ouvertes :

JEUNES – ECOLES – PETITE ENFANCE:

Prochaine réunion : Lundi 8 décembre, 20h30

URBANISME – PATRIMOINE:

Prochaine réunion : Mardi 27/01/2014 à 20h15

Groupe de travail Patrimoine : lundi 22/12/2014 à 20h15

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaine réunion : Lundi 1er décembre, 20h

TRAVAUX – VOIRIE – TRANSPORT:

Prochaine réunion : Jeudi 15/01/2015 à 20h30

Dans ce numéro :

- **Les nouvelles de la Com Com → Page 2**
- **Les géraniums du camping → Page 2**
- **Campagne de déneigement → Page 3**
- **Conseil Municipal Jeunes → Pages 3**
- **Le Granjou → Page 4**
- **Le RAM → Page 4**

- **Infos diverses → Page 5**
- **Zoom sur : Le Central → Page 6**
- **Randonnée d'automne → Page 7**
- **L'Ecran Vagabond → Page 8**
- **Recette du mois → Page 8**

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermon.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



En cette période de préparation budgétaire, l'ensemble des conseillers communautaires est convoqué le 29 novembre pour une journée de séminaire destinée à trancher dans le vif et à faire des coupes franches pour rééquilibrer le budget (déficitaire de 532 000 euros à ce jour). Ceci, quitte à restituer aux communes des compétences aujourd'hui portées par la CCT comme présenté dans le courrier de convocation envoyé par le Président.

Nous constatons aujourd'hui que les décisions sont asservies au budget alors que, au contraire, le budget devrait être au service du projet de territoire.

Nous mesurons chaque jour le lourd handicap que nous avons à ne pas avoir défini ensemble un projet commun : une vision d'avenir, une ligne avec des priorités, un projet qui ait du sens à l'échelle de notre territoire. L'organisation d'un séminaire à la fin du mois peut être très bénéfique si celui-ci permet de se poser les questions de fond :

- Que souhaitons nous partager ?
- Quelles sont nos priorités au sein de cette communauté de communes ?
- Que souhaitons nous pour notre territoire ?

Nous pensons que pour mettre la CCT au service de notre territoire, un changement de mode de gestion est nécessaire.

Nous réitérons nos demandes :

- de créer une nouvelle instance en charge des affaires courantes et délibérations techniques : un bureau élargi ♦28 membres ♦28 communes, pour affranchir le conseil communautaire des délibérations techniques,
- de nous doter d'un règlement intérieur, qui permettra d'ouvrir l'ordre du jour et de redonner aux commissions leur rôle de proposition,
- de favoriser une gestion participative, à l'écoute des populations du territoire : réunions publiques, ouverture des commissions,...
- de communiquer systématiquement vers la population sur les enjeux du territoire et le rôle que nous voulons fédérateur de la CCT ;

Ceci permettra au conseil communautaire de réfléchir, établir la stratégie de territoire, donner les priorités, et construire le budget en fonction de ces décisions.

C'est à cette condition que nous pourrions établir un fonctionnement durable de notre collectivité.

(cet article à paraître dans le journal de la CCT est cosigné par un certain nombre de conseillers communautaires, dont vos conseillers communautaires Pierline Hunckler, Jeanne Lucsanzsky, Marc Delmas et Laurent Viillard)

Les géraniums du Camping :

Les géraniums du camping ont terminé leur saison à la mairie. Merci à Dolorès de nous avoir permis de les déplacer pour que les monétérons profitent de leur éclat quelques semaines encore, après la fermeture du camping..



La Parenthèse des Aidants.

Prochaine réunion à Monestier le 18 décembre 2014, de 18h à 20h30 à l'annexe de l'EHPAD de l'Age d'Or

Depuis quelques semaines, *La Parenthèse des Aidants* vous accueille et vous soutient.

Vous aidez un proche âgé (conjoint, parent, frère, sœur, ami) à domicile ou en établissement ? Vous pouvez venir échanger, en toute confidentialité, avec d'autres personnes vivant la même situation, trouver des informations pour mieux comprendre, envisager l'avenir .

Une psychologue spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées anime ces rencontres régulières avec d'autres aidants familiaux, dans une ambiance conviviale autour d'une tasse de café. La participation, gratuite et sans inscription, peut être suivie à votre rythme, que vous soyez retraité ou toujours en activité.

Le policier municipal vous informe...

- ***Nous allons entrer dans une période hivernale durant laquelle des épisodes neigeux se dérouleront. Rien d'exceptionnel !!! Il paraît cependant nécessaire de faire quelques rappels afin de faciliter les opérations de salage et de déneigement sur la commune :***
- ***Le stationnement des véhicules est interdit, par arrêté municipal, dans la Grand-rue entre la boucherie « Chion » et la place de l'Eglise. Il s'agit d'anticiper et de garer vos véhicules la veille sur les parkings lorsque les précipitations neigeuses sont annoncées par Météo France (information généralement disponible sur le panneau lumineux à messages variables devant la mairie et bientôt sur le site internet de la mairie) ;***
- ***D'une manière générale, en cas de neige, il est préférable de stationner vos véhicules en dehors du domaine public lorsque cela est possible (notamment pour les habitants disposant d'un garage ou d'un stationnement privé) ;***
- ***Le déneigement des trottoirs, au droit des propriétés, est à la charge du propriétaire ou du locataire ;***
- ***Dans les secteurs privés, ouverts à la circulation, les aires de retournement réservées aux engins des services techniques doivent être libres ;***
- ***Une attention toute particulière doit être portée à la décharge des toits en période de dégel (un arrêté municipal impose la présence de dispositifs « stop neige » sur les toitures donnant sur le domaine public) ; tous les ans, des véhicules sont endommagés et des personnes parfois blessées ;***
- ***Compte tenu de l'étroitesse de la place de la Halle et la difficulté de manœuvres pour les engins de déneigement, aucun stationnement en dehors des emplacements matérialisés ne sera toléré ;***



La commune a organisé un circuit qui sera emprunté par les engins. Il a été déterminé en fonction de priorité de déneigement (écoles, services d'urgences, etc). Nous vous demandons de faire preuve de patience et de tolérance en cas de chute de neige. Soyez convaincus que nous mettons en œuvre tous les moyens disponibles (personnels et matériels) et nous vous remercions de votre collaboration et de votre compréhension.

B.C.P. Patrice LAMBERT / Police municipale de Monestier de Clermont / 06.86.27.57.64

Le Conseil Municipal Jeunes en visite au Musée de Mens

Le 11 novembre fut une journée bien remplie pour le CMJ.

Après avoir participé à la cérémonie officielle le matin du 11 novembre, les jeunes ont continué leur journée au Musée du Trièves de Mens, où ils ont eu la chance d'être accompagnés par Lionel Riondet pour une visite guidée sur la première guerre mondiale dans le Trièves.

Lionel a su leur faire comprendre de façon très vivante quelles ont été les conditions de vie des Trièvois pendant cette période, les réquisitions, les restrictions, comment les femmes, les personnes âgées, les enfants ont dû assumer toutes les tâches dévolues aux hommes habituellement.

Nos jeunes ont pu lire de nombreux témoignages de soldats et des récits de vies fortement impactées par la guerre.

Ils ont aussi découvert comment certains mots inventés par les Poilus sont passés dans le langage courant.



Le Granjou : Les Rendez-Vous de décembre

✓ **Vendredi 5**

Espace de paroles pour parents (les outils pour mieux communiquer avec nos enfants) de 14h à 16h au Granjou - Infos : 04 76 34 24 05



✓ **Vendredi 5 : 2 ateliers**

- Atelier fabriquer ses cadeaux de Noël en récup de 18h à 20h30 avec les Pouces Vertes (04 76 34 33 87)
- Atelier décoration de Noël à 18h30 au Granjou, gratuit et ouvert à tous

✓ **Mercredi 10 à partir de 8h30 : « Le P'tit Dèj de Noël »**

Invitation à la Gourmandise : Venez échanger vos infos, exprimer vos envies sur la vie d'ici et partager vos meilleures friandises à l'occasion des fêtes de fin l'année.

✓ **Vendredi 12 : Marché de Noël**

Rendez-vous au Granjou à partir de 17h pour le défilé.

✓ **Mardi 16 :**

Atelier gourmand à partir de 10h au Collectif d'Entraide
Ouvert à tous

PERMANENCES Décembre 2014 **Centre Socio Culturel Intercommunal** **«Le Granjou»**

Avocat Conseil Permanence juridique un lundi par mois de 9h30 à 11h

(04 76 47 76 16) Permanence lundi 8 décembre de 9h30 à 11h

La Fourmi (Association Intermédiaire)

Permanences le Jeudi de 14h à 16h et le Vendredi de 9h à 11h. Sur Rdv (0476727599)

ADIL (Information pour l'habitat) Permanence 1/2 fois le 3ème jeudi des mois pairs de 10h à 12h

(04 76 53 37 30) **jeudi 18 décembre de 10h à 12h**

Habitat et Développement Permanence 1/2 fois le 3ème jeudi du mois de 10h à 12h

(04 76 85 13 65) **jeudi 18 décembre de 10h à 12h**

Handicap Accueil et informations handicap le 1er lundi après-midi du mois. Sur Rdv (06 80 77 11 73)

Centre de planification Permanences les 1er et 3ème lundis de 13h à 15h et les 2ème et 4ème lundis de 17h à 19h. Sur Rdv (04 76 29 86 50)

Infirmiers CMP Permanences 2 vendredis par mois de 9h30 à 12h. Sur Rdv (04 76 34 23 98)

Permanences Architecte Conseil et AGEDEN

Informations sur le site : www.cc-trieves.fr ou au 04 76 34 11 22

Le RAM :

Vous êtes assistante maternelle et vous vous posez des questions sur votre métier : contactez le RAM

Le RAM, (relais d'assistante maternelle) est un lieu pour les parents et les assistantes maternelles, encadré par une animatrice, qui est géré par la communauté de commune du Trièves.

Tél : 04.76.34.24.05

Mail : i.bonnaire@cdctrieves.fr

Permanence le mardi de 16h à 19h ou sur rendez vous

Vous êtes parents et recherchez un mode de garde pour votre enfant : pensez au RAM

- Les parents viennent y chercher un mode d'accueil pour leurs enfants, des conseils administratifs sur l'emploi d'une assistante maternelle ou tout simplement une oreille attentive quand certains problèmes surviennent dans la garde de leur bout de chou.

- Les assistantes maternelles y trouvent une multitude de conseils afin de parfaire leur professionnalisme, une bibliothèque chargée de revues spécialisées est à leur disposition pour approfondir leur connaissance. Elles peuvent également se renseigner auprès du RAM pour toute question relative à leur contrat de travail, à la formation, au droit et devoir de chacun. Elles bénéficient également d'un créneau collectif ou elles peuvent se réunir avec les enfants dans des salles agréées PMI, pour pouvoir partager leurs expériences, leurs compétences. Durant ces échanges une attention particulière est portée à l'éveil sensoriel des enfants, au jeu, à l'observation, au langage.

Le RAM est un soutien à la profession des assistantes maternelles, il met un accent particulier au respect du rythme de l'enfant, à ne pas porter de jugement sur la famille, à faire confiance à l'enfant, à le valoriser, à prendre en compte ses émotions et à ce que la même attention soit portée aux enfants accueillis chez une même nounou.

Le relais est aussi un lieu de médiation entre parents et assistantes maternelles, il est également là pour améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants.

C'est un lien avec le conseil général qui gère les agréments des assistantes maternelles.

Etre assistante maternelle ne s'improvise pas, l'assistante maternelle est là pour accompagner l'enfant en lien avec la famille afin qu'il s'épanouisse dans un cadre sécurisé et adapté à ses besoins.

lundi au Granjou à Monestier de Clermont de 8h30 à 11h30

lieu d'accueil des assistantes maternelles

le vendredi à Saint Martin de la Cluze ou Sinard de 9h30 à 11h30



Infos diverses :

► Marché de Noël à Monestier de Clermont : Le 12 décembre 2014 de 15h00 à 20h30



Venez nombreux flâner entre les stands dans une ambiance de fête afin de finaliser vos achats de Noël. Vous pourrez trouver entre autres des bijoux, de l'alimentation, des décorations. Vous serez accompagnés tout au long du marché par animation musicale.

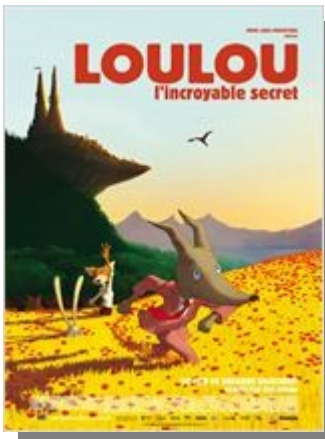
- A partir de 17h déambulation depuis le Granjou jusqu'au parc derrière la mairie avec Maurice Jstand percussions et contes,
- petite pose sous le pont pour profiter de lecture de messages et ombres chinoises
- puis rendez vous à 18h dans le parc derrière la mairie pour un lâcher de skycandle,
- suivi d'une rencontre sur le marché avec le Père Noël qui sera accompagné de ses chiens de traîneaux et fera une distribution de friandises.

► Un film pour Noël :

Afin de bien commencer les vacances de Noël, la mairie et l'écran vagabond vous attendent :
le 20 décembre à partir de 15h30

pour un goûter

suivi d'une **projection gratuite** du film LOULOU à 16h30,
à la **salle polyvalente du nouveau gymnase.**



Loulou, l'incroyable secret

Loulou est un loup. Tom est un lapin. Étonnamment, Loulou et Tom sont inséparables depuis leur tendre enfance. Aujourd'hui adolescents, ils se la coulent douce au Pays des Lapins.

Mais Loulou qui se croyait orphelin apprend d'une bohémienne que sa mère est vivante. Les deux amis partent alors à sa recherche dans la principauté de Wolfenberg, le Pays des Loups. Ils arrivent en plein Festival de Carne, rendez-vous annuel des plus grands carnassiers du monde. L'amitié de Loulou et Tom survivra-t-elle dans ce pays où les herbivores finissent esclaves ou au menu du jour ? Quel incroyable secret entoure la naissance de Loulou ?

► Sortir en Alpes Sud Isère

Composé de 108 communes réparties sur 4 territoires (Oisans, Matheysine, Trièves, Sud Grenoblois), Alpes Sud Isère dispose d'une dynamique culturelle très riche : résidences d'artistes, compagnies de renommées internationales, nombreux festivals, création de nouveaux spectacles, équipements adaptés et de qualité...

Les exemples sont divers et nombreux !



Ce nouveau site permet aux spectateurs de connaître tous les événements Culturels proches de chez eux,

selon leurs centres d'intérêts

et de s'abonner à une newsletter pour recevoir les dernières actualités.

Les compagnies et les salles de spectacles peuvent se présenter et faire connaître leur programmation ou leurs dernières créations.

Si vous avez envie de sortir près de chez vous, n'hésitez plus ... www.sortir-alpes-sud-isere.com

ZOOM sur : Le Central

Depuis très longtemps, Daniel Donnat rêvait d'ouvrir un petit restaurant. Il a saisi l'occasion, lorsque la boutique Art Monie a déménagé sur la place de l'hôpital, de s'installer à sa place, au 78 Grand Rue.

Encouragé et soutenu par le propriétaire du local, il a tout d'abord mené une petite enquête auprès des habitants avant de se lancer dans les démarches administratives.

Le résultat est là : Le Central est ouvert depuis mai 2010, et son gérant a de quoi être heureux.

Sur un rythme d'ouverture « tranquille » comme son cuisinier, c'est un joli concept qui plaît bien.

Daniel l'articule autour de trois points essentiels :

- Un lieu qui a du caractère, un peu différent de ce qui existe déjà.
- Un accueil soigné, de qualité.
- Une cuisine maison, traditionnelle, généreuse, avec une culture culinaire plutôt orientée vers la méditerranée.



Ouvert :

mercredi,
jeudi, vendredi
et samedi
midi
-
vendredi soir
-
dimanche
jusqu'à 13h

Daniel Donnat a conçu un espace cuisine extrêmement pratique adapté à ses besoins qu'il a tenu à faire installer par des artisans du Trièves.

- Le mercredi, il nous y prépare des petits plats mitonnés (bourguignons, blanquettes, couscous, tagines ...).
- Le jeudi, c'est une cuisine de bouchon, à base d'abats (tous les premiers jeudis du mois, la tête de veau a tellement de succès que les clients la réservent jusqu'à un mois à l'avance!).

Le vendredi, les plats sont à base de poisson (moules, morue, saumon... à ne pas rater : la choucroute de la mer !).

Le samedi, nous trouverons plutôt une cuisine de type « snack », qui satisfait pleinement les gens de passage, friands de plats légers et prêts rapidement. (faux-filets, pommes campagnardes, bruschetta, ...)

Quant au dimanche matin, pendant le marché, c'est un moment de convivialité, de rencontre autour du café ou de l'apéro.

Pour manger le soir, les groupes doivent réserver. En été, en plus du vendredi, le Central ouvre le mardi soir pour les clients du camping et du château de Bardonenche.



Le Central nous propose parfois des soirées - concert de qualité le vendredi soir, et ses 24 places assises sont généralement toutes occupées.

L'un des murs du restaurant est dédié à des expositions temporaires, généralement d'artistes locaux.

Actuellement et jusqu'au 7 décembre, vous pouvez admirer l'exposition « Les Anonymes », des portraits au pinceau rehaussés d'aquarelle, réalisés par Madeleine Helly, de Cornillon en Trièves.

LE CENTRAL *restaurant - café*

78 Grand Rue – 38650 Monestier de Clermont
Tel : 04 76 34 92 98

Ne soyez pas surpris, au printemps et à l'automne, de trouver porte close pendant 6 semaines...

Durant ces périodes, notre cuisinier a tellement besoin de soleil qu'il quitte nos régions pour le continent africain.



IPNS

Randonnée d'automne : Le moulin du péron

Balises jaunes, ou jaune/vert dans le parc du Vercors

Sentiers à retrouver sur la carte « Promenades et randonnées en Vercors Trièves » éditée par le Parc Naturel Régional du Vercors.

Randonnée Pédestre

Durée : 5h

Difficulté : Moyenne

Distance : 14 km

Dénivelé : + 362 m

Attraits de l'itinéraire

Situé aux confluents de La Gresse et du Fanjaret, le moulin du Péron servait jadis à moudre les récoltes de céréales des habitants des communes environnantes. Il n'en reste aujourd'hui que les ruines.

Renseignements pratiques

Départ / arrivée : Monestier de Clermont

Altitudes Monestier de Clermont 840 m

Sagnebatu 660 m

Le Moulin du Péron 485 m

Descriptif

De Monestier de Clermont, rejoignez « La Motte » en passant par « Bardonnenche » et « Le Stade ».

Traversez le hameau de La Motte en suivant le balisage qui descend dans les prés, puis par un sentier jusqu'à une première passerelle sur le Fanjaret, que vous franchirez pour atteindre, juste après une deuxième passerelle que vous laisserez sur votre droite, les ruines du Moulin du Péron .

Le retour se fera par Saint Paul les Monestier, via « Sagnebatu », « La Plaine », « Les Terreaux ».

Traversez le village et prenez la route (non balisée) en direction de Monestier de Clermont . Juste dans le grand virage avant le viaduc de l'autoroute, prenez à droite le chemin qui vous ramènera à Monestier de Clermont par la chapelle de la Petite Salette .



L'écran Vagabond en Décembre :

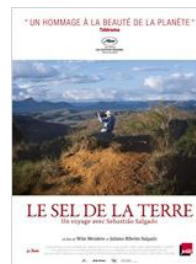
Jusqu'au 9 décembre :

- ▶ Samba
- ▶ Mommy
- ▶ Les Boxtrolls



Du 10 au 23 décembre :

- ▶ Gone Girl
- ▶ Le Sel de la Terre
- ▶ Le Grimoire d'Arkandias



La Recette du Mois : Les sablés de Noël



Ce mois-ci, Pierline Hunckler nous gâte avec trois recettes de petits sablés de Noël
 Nous attendons vos recettes sur mairie@monestierdeclermont.fr !



Mini linz

200g de farine
 130g d'amandes moulues
 1 cuillère à café de levure chimique
 100g de cassonade
 1 pointe de couteau de vanille en poudre
 ½ cuillère à café de cannelle
 1 pointe de muscade moulue
 130g de beurre
 1 œuf
 Confiture de framboises
 Mélanger à sec la farine, les amandes, la levure, la cassonade et les épices.
 Ajouter le beurre et l'œuf. Travailler le tout.
 Laisser reposer 1 heure.
 Abaisser finement la pâte. Découper des disques à l'emporte pièce. Découper le centre de la moitié des disques.
 Dorer le bord des disques et accoler les morceaux. Poser sur une tôle beurrée.
 Déposer au centre une petite cuillère de confiture. Dorer les anneaux au jaune d'œuf.
 Faire cuire 15' à four moyen, à 180°C (Th 6).

Marionnettes

3 oeufs
 300g de sucre cristallisé
 200g d'amandes entières
 150g de raisins secs
 2 cuillères à soupe d'anis écrasé au rouleau
 300g de farine
 Battre les œufs et le sucre en mousse jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
 Ajouter tous les ingrédients pour obtenir une pâte homogène.
 Etaler la pâte sur 1cm d'épaisseur environ et faire cuire 30 minutes au four, à 150°C (Th5).
 Couper la pâte encore chaude en carrés ou en losanges.

Damiers (ou gâteaux striés)

250g farine
 150g beurre
 1 C.C levure chimique
 100 g sucre
 1 sachet de sucre vanillé
 1 pincée de sel
 1 C.S eau
 30 g chocolat en poudre

Tamiser la farine et la levure. Creuser une fontaine. Y mettre les sucres, sel et l'eau. Mélanger avec un peu de farine. Ajouter le beurre en petits morceaux et pétrir le tout rapidement. Partager la pâte en deux. Incorporer le chocolat dans une moitié. Séparer la pâte blanche et la pâte chocolat en deux parts égales. Les placer au réfrigérateur. Rouler chaque partie en forme de petit boudin. Les accoler en alternance. Appuyer légèrement pour les souder et façonner en damier rond ou en damier carré ou alternner une couche de chaque préparation (striés). Laisser durcir au frais pendant 1 heure. Découper en damiers de 8 à 10mm. Faire cuire à four moyen, à 160° (th.5) pendant 12 à 15 minutes. Les sortir dès qu'ils commencent à dorer. Laisser refroidir sur une grille.

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de
Clermont

Directeur de la
publication :
René Chalvin

Directrice de
rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Jeanne Lucsanzsky
Céline Vallier
Marc Delmas
Laurent Viillard